La Journée Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

CHAMPIONNAT DU NORD
LES RÉSULTAT

Groupe A

A LILLE. — Olympique Lillois bat U.S. Boulonnaise par 1 but à 0
A TOURCOING. — Stade Roubaisien bat U.S.Tourcoing par 4 buts à 1.
A AMIENS — Amiens A.C. bat R.C. Calais par 3 buts à 1.
A ROUBAIX. — R.C. Roubaix et U.S. Dunkerque-Malo font match nul 0 à 0.
A DOUAI — S.C. Douai bat R.C. Arras par 2 à 1.

Groupe B (Tarriens)

A FIVES. — A.A Roubaix bat S.C. Fivois par 4 buts à 1.
A TOURCOING. — E.C. Tourcoing bat A.S. Hautmont par 7 buts à 0.
A CAUDRY — F.C. Roubaix bat S.C. Caudry, par 5 buts à 0.
A HALLUIN. — O.S. Halluin bat Turgotine de Roubaix par 4 buts à 1.
A LOURCHES. — S.C. Lourches bat S.C. Tourcoing par 4 buts à 0

Groupe B (Maritimes)

A ABBEVILLE. — S.C. Abbeville bat U.S. Nœux par 5 buts à 0.
A BRUAY — U.S. Bruay bat J.S. Desvres, par 5 buts à 0
A CALAIS — C.S. Calais bat Stade Béthunois, par 2 buts à 1.
A AUCHEL. — U.S. Auchel et C.S. Watten font match nul 1 à 1.
A BOULOGNE. — E.S Bully bat O.S.C. Boulonnais par 2 buts à 0.

LES CLASSEMENTS

Groupe A

Amiens A.C.	6 matches	16	points
R.C. Roubaix	6 »	15	»
U.S Boulonnaise	6 »	14	»
Stade Roubaisien	6 »	14	»
U.S Dunkerque-Malo	6 »	12	»
O Lillois	6 »	12	»
U.S. Tourcoing	6 »	10	»
R.C Calais	6 »	10	»
S.C. Douai	6 »	10	»
R.C. Arras	6 »	7	»

Groupe B (Tarriens)

Excelsior Tourcoing	6 matches	18	points
S.C. Lourchois	6 »	17	»
A.A. Roubaix	6 »	17	»
O.S. Halluin	6 »	14	»
A.S Hautmont	6 »	13	»
S.C. Fivois	6 »	11	»
Turgotine Roubaix	6 »	9	»
S.C. Tourcoing	6 »	9	»
F.C. Roubaix	6 »	9	»
S.C. Caudry	6 »	6	»

Groupe B (Maritimes)

S.C. Abbeville	6 matches	16	points
E.S Bully	6 »	15	»
Stade Béthunois	6 »	13	»
U.S Bruay	6 »	13	»
U.S. Auchel	6 »	13	»
C.S. Calais	6 »	12	»
C.S. Watten	6 »	12	»
U.S Nœux	6 »	11	»
O.S.C Boulogne	6 »	10	»
J.S. Desvres	6 »	7	»

O. Lillois bat U.S. Boulonnaise par 1 but à 0

A qui le tour ? Etes-vous « costauds » ? Avez-vous une réputation bien assise dans le championnat du Nord ? Si oui, ne vous hasardez pas au terrain de l'Avenue de Dunkerque, car vous y laisserez des « plumes » ! On en arrive à ces déductions à la suite de la splendide victoire des « Dogues » remportée, hier, sur l'Union Sportive Boulonnaise qui est sans conteste l'un des plus brillants représentants nordistes à l'heure présente

Après Amiens, Boulogne a mordu la poussière d'incontestable et régulière façon! L'Olympique s'est de nouveau hissé au niveau des « meilleurs » ! Est-ce les victoires retentissantes de l'adversaire ? Toujours est-il que les Lillois étaient aiguillonnés à telle enseigne que ce n'était plus des « Dogues » mais de véritables « Lions ». Ils jouèrent une première mi-temps à une allure folle, n'opérant pas toujours classiquement mais avec une efficacité digne d'un plus juste sort que le « zéro » « zéro » de la première partie du match. Le jeu sur les ailers fut exploité à profusion et partant des offensives excessivement dangereuses furent enregistrées. Cette rapidité d'exécution, cette débauche d'efforts surhumains faisaient craindre pour la seconde « manche », mais les « poulains » de Greetines stimulés par un vent d'optimisme qui résultait de leur excellente tenue durant les quarante-cinq premières minutes, tinrent le coup, serrèrent les dents jusqu'à dix minutes avant la fin du match où Ryssen d'un « shots » heureux et surtout une maladresse inqualifiable du «keeper» boulonnais, donna une juste et méritante victoire à son club.

En bloc adressons nos félicitations à l'équipe lilloise qui s'est présentée sous un nouveau jour et complètement métamorphosée. Avec plaisir nous avons retrouvé le Vandeputte I, celui qui joue « goal-keeper » comme il doit être joué et comme nous n'avons jamais cessé de le répéter, c'est-à-dire sobremeht, à la... « papa », le Vandeputte II, le « fantaisiste » par intermittence, à la gare, au bout du quai, même mieux souhaitons qu'il soit « enterré » Le tandem Gauthier-Brizon s'est comporté avantageusement. Si cette tenue merveilleuse des deux défenseurs pouvait se maintenir, ce serait parfait ! Mais... ! les rencontres futures éteront peut-être le doute qui, malgré tout, subsiste en nous. La ligne de demis toujours le « morceau » de résistance du team. Encore hier le trio Duponchelle-Gravelines-Dhaveloose a été le grand maître de la situation. Gravelines, le « vieux de la vieille » fut encore le « roi » du terrain. Ses adjoints le secondèrent admirablement et seule une légère remarque doit être faite à Dhaveloose pour son offensive trop prononcée pendant la première partie des opérations. De ce fait l'aile gauche boulonnaise dont il avait la garde sut mener des incursions tout à son aise qui auraient pu inverser le résultat En seconde mi-temps il fut parfait ! La ligne d'avants, ah, ah ! Le point « noir » de l'équipe qui a déjà mis à l'épreuve depuis le début de saison ses stratèges olympiens et des... tribunes, la ligne d'avants, disons-nous, à « gazer ». Dire que ce fut l'entière satisfaction, serait exagéré, mais enfin une bonne moyenne fut atteinte Il faut pourtant reconnaître que le centre a été le moins bon de la ligne et la peur d'un « marron » n'est pas étrangère à son exhibition Bon sang, le football n'est pas un jeu de « poupées » et Cordier est bâti pour affronter n'importe quel choc. Donc cher ami, de l'audace encore de l'audace, toujours de l'audace ! Les intérs Vitalis, Ryssen — ce dernier par à-coups — furent excellents tant en attaque qu'en défense et les ailiers Lecat et Fenez, surtout, menèrent des descentes rapides qui mirent l'arrière-défense boulonnaise souventes fois en difficultés.

Ainsi donc c'est un « onze » qui se tient qu'il nous a été présenté. Souhaitons ardemment qu'on ne le « chamboule » plus, à moins que meilleur ne serait sur les rangs, pour le plus grand bien des « blanc » cerclés « rouge »

Devant cette équipe au moral élevé les Boulonnais de l'U S. n'ont pas failli à leur réputation. Ils répondirent du tac au tac, donnant dent pour dent, offensives pour offensives. Jamais ils ne se laissèrent manœuvrer, menant la vie dure à leurs adversaires. Nous avons été enthousiasmés par leur jeu d'équipe d'excellente facture Il est regrettable pourtant que les « passes » qui trouvent toujours leur homme soient faites de telle façon que c'est très souvent du « sur-place » qui récompense les ingénieux efforts. Dans les vingt-deux mètres c'est même du « piétinement ». Il en résulte une inefficacité regrettable qui amoindrit les belles qualités d'une quintette merveilleuse dans le milieu du terrain. C'est ainsi que Vandeputte ne fut jamais en difficulté et seule une phase critique nous revient en mémoire, celle des trois « shots » successifs placés sur le poteau et la barre transversale La ligne de demis est aussi à la hauteur de la tâche et sa « soudure » avec les attaquants est parfaite. La paire d'arrières Millios-Salez a fait grosse impression. Nous ne croyons qu'il y ait mieux dans le Nord actuellement que l'on s'en souvienne pour l'un d'eux, dans quelque temps.

A une équipe aussi judicieusement composée l'on était en droit d'escompter un gardien d'envergure, hélas ! Darques est loin d'être de la classe de ses co-équipiers. Il fit au cours du match de grosses fautes et enfin une « atrocité » qui fit perdre la rencontre aux vaillants boulonnais.

De par la comparaison des impressions sur chaque team, l'on ne s'étonnera nullement que les spectateurs se trouvèrent de la première à la dernière minute sur des « charbons » ardents

Mais il est juste de dire qu'ils furent relativement sages. Or les enfants sages doivent être gâtés ! MM. les Olympiens vous avez la parole ! C'est très simple, continuez et ils seront pleinement satisfaits.

STADE ROUBAISIEN BAT UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE PAR 2 A 1

S'il est une rencontre populaire, c'est bien celle qui mit aux prises le Stade Roubaisien avec l'Union Sportive Tourquennoise. Les vastes tribunes du Stade Fromentin, le long des touches regorgeaient de spectateurs dont les pauvres nerfs furent mis à contribution. Heureusement, les joueurs furent plus sages que les spectateurs et l'on n'eut pas à déplorer trop d'actes de brutalité, pourtant coutumers en période de championnat.

Les nombreux supporters roubaisiens n'eurent pas à regretter le déplacement, car ils s'en retournèrent victorieux Mais, en témoins impartiaux, reconnaissons qu'ils eurent de la veine. Combien de buts « tout faits » furent loupés par les avants Tourquennois ! !

Les équipes en présence sont dissemblables : les Ustiens sont petits, scientifiques, possèdent une bonne défense, mais une faible attaque. Les Stadistes, moins scientifiques, meilleurs « shooters » ont surtout du souffle (voyez pratique des sports athlétiques) et c'est cette dernière qualité qui leur valut la victoire

La première mi-temps nous fournit du beau jeu, très vite, scientifique. L'U.S.T. marqua au bout d'une dizaine de minutes par Wilquin, après un beau centre de Farvacque. Le Stad marquait longtemps après, lors d'un cafouillage devant les buts qui permettait à Carpentier de voler la balle à Roose.

Les deux xéquipes étaient donc à égalité à la mi-temps Mais aussitôt la reprise, le Stade marque un but. L'Union veut se ressaisir, attaque furieusement et rate, en un quart d'heure, 5 ou 6 buts. Et puis c'est l'effondrement chez les Tourquennois : de grands coups de pied de part et d'autre, plus de jeu et la partie se termine sans autre résultat

Au Stade, le centre-demi Debels et le centre-avant Duc firent une partie superbe. Dhalluin et surtout Dessauvages furent les meilleurs à l'Union Wulfaert, bon pendant la première mi-temps, fut nettement surclassé par Debels à la deuxième partie du match

FOOTBALL CLUB DE ROUBAIX BAT STAR CLUB DE CAUDRY PAR 5 BUTS A 0

C'est encore une nouvelle défaite pour les Caudrésiens peu chanceux cette année. Ils avaient pourtant renforcé leur équipe avec d'anciens joueurs. Roubaix se montre plus homogène. Ce team possède un goal de classe qui fit une brillante partie toujours prête à la parade et ne commettant aucune faute. Leurs arrières bien assurés, les visiteurs purent passer à l'attaque et donner du til à retordre aux Caudrésiens.

A la mi-temps, les Roubaisiens menaient par 2 buts et dès les premières minutes de la reprise ils s'octroyèrent deux nouveaux points et marquèrent le 5e but quelques minutes avant la fin.

U.S. PÉRENCHIES BA J.A. ARMENTIERES par 3 buts à 2

Cette rencontre qui s'est jouée à Armentières avait attiré un grand nombre de sportsmen. Le match nul aurait dû être la vraie physionomie de la partie car Pérenchies obtint la victoire sur penalty en deuxième mi-temps.

Les deux équipes ont dominé tour à tour, mais la fin a trouve Armentières bombardant les bois de Lemaire.

A noter qu'à Amentières, le team comptait deux remplaçants

A L'OLYMPIQUE LILLOIS

Equipe 2 bat E.C. Tourcoing par forfait.
Eq. 3 bat E.C.T ? par 6 buts à 3.
Eq 4 bat E.C.T 4 par forfait.
Eq. 5 bat R.C.L par 4 buts à 2.
Hirondelles battent A.S. Lommoise par 5 à 2.
Loups battent Loos par 7 buts à 1.
Minimes A battent Turgotine (minimes) par 4-0.

RÉSULTATS DIVERS

R.C. Calais 1B bat Amiens A.C. par forfait.
R.C. Calais (Juniors) bat A.A.C. par 10 buts à 1.
Stade Béthunois 1B bat C.S. Calais par 9 buts à 1.
Stade Béthunois 3 bat Aire-sur-la-Lys par 4 à 1.
F.C. Marquette bat Mécano Club de Lille par 2-0.
STADE ROUBAISIEN (Réserves) bat U.S.T. (Réserves par 3 buts à 1.
S.R. 2 bat U.S.T. par 6 à 3.
U.S.T. 3 bat S.R. par 2 à 0.
U.S.T. 4 bat S.R 4 par 2 à 1.
U.S.T. 5 bat S.R. 5 (match arrêté à la mi-temps).
U.S.T. juniors bat S.R. Juniors par 2 buts à 1.

LES SUPPORTERS « ALLEZ L'O.L. » SE SOUVIENNENT

Le Club des Supporters de l'Olympique Lillois devait à l'occasion de l'anniversaire de l'Armistice, déposer une gerbe sur le Monument élevé à la mémoire des Olympiens tombés au Champ d'Honneur L'annulation du match Olympique Lillois-Jeunesse Athlétique Armentiéroise avait retardé cette cérémonie. Elle eut lieu hier à la mi-temps du match U.S.B.-O.L. Le sympathique Capitaine Gravelines conduisant une délégation du Club, déposa au pied du Monument une gerbe aux couleurs blanc et rouge

A PARIS

C.A.S. Généraux bat U.S. Suisse par 2 buts à 1.
Red Star bat C.A de Paris par 4 buts à 1.
Club Français bat C.A. Vitry par 3 buts à 1.
Olympique bat Stade Français par 2 buts à 1.
A.F. Garennes-Colombes bat Paris Star par 3 à 0.
F.C. Dyonisien bat J.A.O. par 5 buts à 3.
V.G.A. Saint-Maur bat S.C Choisy par 3 buts à 2.
F.E.C. Levallois bat C.A. du 16e par 3 buts à 2.
U.A. du 16e bat S.O. de l'Est par 2 buts à 1.
A.S. Amicale bat Gallia Club par 2 buts à 1.
E.S. de Juvisy bat A.S. Française par 1 but à 0.

Nos Patrons-Primes

LA CHALEUR DES ÉTOFFES

PATRON N° 6032

Pour le tout-aller, le casaquin est pratique ; celui-ci est uniquement garni d'un ruban de velours violine, formant double pan, passé dans de larges boutonnières, ce sera d'un joli effet sur un crêpe bleu imprimé violine. Le ganté des manches est assorti au Mannequin 44. Métrage 1 m. 50 de tissus en 100.

PATRON N° 6034

Le quadrillé, toujours jeune et seyant, convient à cette petite tunique de crêpe rouge à carreaux rouges foncé, avec col et bande de crêpe de Chine assorti.

Pastilles de crêpe blanc, à la patte.

Mannequin 44.

Métrage : 2 m. 25 de tissu en 100.

C'est une erreur assez commune, de croire qu'un vêtement est d'autant plus chaud, que son tissu, étant plus serré, se laisse moins pénétrer par l'air extérieur.

Etant donnés les divers tissus suivants, dont le plus poreux est la flanelle, un docteur s'est livré à un examen approfondi du degré de porosité de chacun de ces tissus ; et figurant celui de la flanelle par le chiffre 100, il a trouvé les proportions suivantes:

Flanelle	100
Toile de moyenne finesse	58
Peau de daim	53
Peau de chamois	51
Soie	40
Cuir tanné	1

D'où il suit que, si la chaleur d'un vêtement était en proportion de son imperméabilité à l'air, les gants de chevreau seraient cent fois plus chauds que la flanelle !

L'expérience suffit à bien démontrer la fausseté d'une pareille supposition !

La grande question de la chaleur des tissus, c'est donc leur bonne ventilation.

Un courant d'air passe à travers nos vêtements dont l'importance, de même que dans la ventilation ordinaire, dépend de la formation des mailles du réseau, de la différence de la température entre l'air extérieur et l'air intérieur, et la vélocité de l'atmosphère ambiante.

Les vêtements, donc, nous sont nécessaires, non pour empêcher l'admission de l'air, mais pour la régulariser, de manière que le système nerveux ne se trouve pas trop sensiblement affecté par les variations de température

Pour toutes ces considérations, vous ne pouvez prévoir, sur ce sujet, qu'une question à laquelle je répondrai : « Portez de la laine. »

La laine retient l'humidité de la transpiration, de sorte que, si vous portez plusieurs jours la même chemise, vous éprouverez, finalement, une sensation de fraîcheur, qui indiquera l'obstruction de la circulation.

Mais la laine — je dis la flanelle — absorbe la transpiration sans obstruer les pores et, par la douce chaleur qu'elle entretient à la peau, s'oppose à son brusque refroidissement.

Le coton, lui, accroit la chaleur et, par suite, la transpiration.

Cousine GERMAINE.

RUGBY

CHAMPIONNAT DU NORD

Iris Club Lillois 1 bat Sporting Club de Douai par 30 points (6 essais, 3 buts) à 3 (1 essai)

Cette partie fut jouée devant un public assez clairsemé. Le fait marquant de cette rencontre, fut la magnifique résistance opposée par Douai pendant la première mi-temps et ce, ne jouant qu'à douze Douai réussit à marquer un essai sur cafouillage en sortie de mêlée à cinq. L'Iris qui ne trouve pas la transformation ne marque que deux fois.

En seconde mi-temps, l'Iris se reprend enfin et termine par 30 points à 3

Iris 2 bat Douai, à Douai, par 20 points à 6.
Arras Olympique bat Lille R.A.C. par 14 points à 11.

Le Stade Français, équipe première, à Lille, dimanche prochain contre Sélection du Nord

Dimanche prochain aura lieu au terrain de la Laiterie, le match attendu entre l'équipe 1re du Stade Français et une Sélection du Nord. Nous reviendrons sur cette partie dans le courant de la semaine et nous donnerons la composition des 2 Quinze. Le Comité du Nord a reçu ce jour confirmation du Stade de l'envoi par ce dernier de sa toute première équipe commandée par le fameux demi de mêlée Bader.

CYCLISME

Un champion américain en France

(Wide World Ph.).

FRANK KEENAN, Champion Américain qui vient d'arriver en France et qui veut ravir à Grassin, le Championnat qu'il détient depuis plusieurs années en Europe.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DU NORD

Division d'Honneur : Foyer de Lille bat Foyer de Douai par 41 à 10. — Au début du match, les deux équipes font à peu près jeu égal. A la moitié de la première mi-temps, les Douaisiens faiblissent et les Lillois se mettent définitivement en action. La deuxième reprise voit le Foyer de Lille prendre délibérément la direction du jeu, marquer avec brio et exécuter de fort jolies phases de jeu. Remarqués à Douai Mallout ; à Lille : Demailly, Hony et Fonteyne.

Promotion : Foyer de Lille bat Racing Club de Roubaix par 42 à 8. — Grosse supériorité des Lillois qui se livrent au jeu brutal et irrégulier de quelques équipiers Roubaisiens. Remarqués à Lille: Bourgeois, Waterloo et Galley

3e série : Foyer de Lille bat Stade Uccleiste de Tourcoing par 14 à 11.

Division d'honneur : S.C. Tourcoing bat R.C. Roubaix par 37 points à 7.

HIPPISME

COURSES A AUTEUIL

1re COURSE. — 1. Loup Gris, F. Romain, g. 34.50; p. 12.00. — 2. Canon II, Langerome, p. 13.50. — 3. Ambarès, Vayer, p. 45.00.

2e COURSE — 1. Roublard, Barré, g. 29.00 ; p. 16.00. — 2. Souci, Andouard. p. 27.50. — 3. Valentine's Brook Luc, p. 49.50.

3e COURSE. — 1. Momères, Vayer, g. 22.50 ; p. 15.50 — 2 Kafar, Hervé, p. 18.00.

4e COURSE — 1. Prince of Wales, Devifroquet, g. 30.00 ; p. 19.00 — 2. Dellys, M. de la Forest, p. 23.50. — 3 Saint-Malo, M d'Ideville, p. 34.00.

5e COURSE — 1. Silvereck, Bagnard, g. 38.00; p. 15.00. — 2 Dada II, Romain, p. 13.50. — 3. Fitnoiseau, J Luc, p 20.50.

6e COURSE — 1. Charleval, J. Luc, g. 172.00 ; p. 35.00. — 2. Baba VIII, Delfarguel, p. 17.00. — 3. Ribole, Vayer, p. 27.00.

Notre Patron-Prime

Il suffit de remplir le bon ci-dessous, d'indiquer le numéro du patron choisi et de nous envoyer la somme de *1 franc en timbres-poste* pour recevoir

LE PATRON-PRIME

du modèle choisi dans le *Réveil*.

Bon pour le PATRON-PRIME

N°

Je vous prie de m'envoyer le plus tôt possible le patron N°

M. .....
rue .....
à .....
département .....
Ci-joint la somme de 1 franc

Envoyer votre demande de PATRON-PRIME à l'adresse suivante :

SERVICE DES PATRONS-PRIMES
RÉVEIL
186 bis, rue de Paris LILLE

Primes à nos Lectrices et Lecteurs

SOIXANTE FRANCS

de Musique moderne

POUR CINQ FRANCS

NOS lectrices et lecteurs se souviennent que l'an dernier, à l'occasion de la Sainte-Cécile, nous leur avons offert plusieurs albums de musique, classique ou moderne, dont chacun contenait pour plus de quarante francs de morceaux divers et cependant ne leur était vendu que cinq francs.

Devant le chaleureux accueil qui a été fait à cette expérience, nous avons décidé de la renouveler cette année.

Nous nous sommes donc de nouveau entendus avec la même maison d'édition A. de Smyth, de Paris, et nous sommes en mesure de livrer, dès maintenant, à toute demande, un album parfaitement choisi de quinze morceaux faciles des genres les plus divers, danses nouvelles et morceaux de salon **pour piano.**

L'album N° VII que présente cette année, sous une coquette couverture, l'éditeur A de Smyth, a pour titre

RIEN QUE DU MODERNE

et comprend notamment : **Griserie de Printemps,** délicieuse composition de G. Goublier, le célèbre auteur de l'«Angélus de la Mer», du « Credo du Paysan », de « Mademoiselle Boy-Scout », etc. ; **Royal Circus,** morceau humoristique du populaire Fremolo, l'auteur de « Quand Charlot joue du saxophone » ; une ravissante « **Etude-valse** » de notre compatriote Jules Collery, de Bourbourg ; la fameuse valse « **Laila** » de G. ling, que son succès a rendu introuvable ; trois fox-trots dont deux « blues » : « Sous les lustres », « Danonta » et « La Grabouillette », d'Adolf Stanislas, jouée partout dans les dancings parisiens ; une samba, une gavotte, deux valses, etc...

En tout 15 MORCEAUX

dont chacun vaut quatre francs

Malgré l'augmentation récente de la musique de tous genres et des frais de transport, l'éditeur A. de Smyth a consenti à nous laisser, cette année encore, ce magnifique album au prix extraordinaire, **franco de port,** de

CINQ FRANCS

En outre, nous avons le plaisir d'annoncer à nos lectrices et lecteurs qui n'ont pu profiter de nos bons-primes de l'an dernier, que nous pouvons encore leur procurer, **pour le même prix de 5 francs,** les albums suivants :

L'Album N° 4 : VINGT MORCEAUX POUR PIANO, notamment : **Gavotte** de Bach, **Prélude** de Chopin, **la Dame Blanche** de Boëldieu, **le Prophète** de Meyerbeer, la célèbre gavotte de **Pâris et Hélène** de Glück, **la Prière d'une Vierge** de Badarzewska, **la Berceuse de Schubert,** etc...

L'Album N° 5 : VINGT MORCEAUX CHOISIS pour PIANO et VIOLON ou MANDOLINE, notamment : **l'Aria** de Bach, la **Sérénade** de Haydn, la **Romance** de Beethoven, la **Rêverie** de Schumann, une fantaisie sur **le Chalet** d'Adam, la **Mazurka** de Chopin, la **Paloma** de Yradier, la valse **Délice** de Grelinger, etc...

L'Album N° 5 bis : LE MÊME pour VIOLON ou MANDOLINE-SOLO, contenant les deux partitions.

L'Album N° 6 : VINGT MORCEAUX FACILES POUR PIANO A QUATRE MAINS, tirés des œuvres de Glück, Mozart, Rossini, Schubert, Schumann, Wagner, etc...

Pour recevoir à l'adresse indiquée, à domicile, sans frais, le ou les albums choisis par vous, il vous suffira de découper le « Bon-Prime Musical » que nous publions et de l'envoyer au « Service Musical du Réveil du Nord, 186 bis, rue de Paris, Lille », avec l'indication du numéro ou du titre du ou des albums choisis et la somme de cinq francs par album.

Un délai de cinq à six jours est nécessaire pour l'expédition. Le Bon-Prime Musical peut être utilisé pour commander plusieurs albums à expédier à la même adresse.

Bon-Prime Musical

Envoyez-moi : .....
Album numéro ou titre ? .....
Nom : .....
Prénom ? .....
Rue et numéro ? .....
Ville : .....
Département : .....
Ci-joint la somme de ..... *francs.*

Ce bon doit être adressé avec le montant de la commande à :

Service Musical du « Réveil du Nord »
186 bis, Rue de Paris, LILLE (Nord)

Le vote de l'ensemble du projet financier

La Commission l'a émis par seize voix contre quatre

La Commission des finances a terminé dans la nuit de samedi à dimanche son examen du projet d'assainissement financier du gouvernement.

Par 16 voix contre 4, elle a admis l'ensemble de ce projet après l'avoir sensiblement modifié dans son détail.

Rappelons tout d'abord que la partie principale de ce dernier est constituée par la création de la **Contribution Nationale.**

A cet effet, il est institué une **Caisse d'Amortissement qui sera alimentée par une contribution extraordinaire sur tous les bien mobiliers et immobiliers.**

extraordinaire sur tous les biens mobiliers au **seul versement ou en 3 annuités ou en 10 annuités.**

LA PROPRIÉTÉ BATIE OU NON BATIE PAIERA : Une fois et demie le revenu. (Il s'agit du revenu net qui sert chaque année de base à la contribution foncière). Un titre de créance foncière sera établi et conservé par la Caisse d'amortissement jusqu'à libération du contribuable.

LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES PAIERONT : 50 % du bénéfice moyen pendant les 3 dernières années. A titre de garantie, jusqu'à libération complète, il sera remis à la Caisse d'amortissement une reconnaissance de dette égale à 15 % de l'actif net.

LES VALEURS MOBILIÈRES PAIERONT : douze annuités égales à 15 % du revenu qu'elles produisent. Les porteurs de rentes peuvent se libérer en échangeant leurs titres contre des titres dont le taux d'intérêt sera diminué de

LES TRAITEMENTS, SALAIRES ET PENSIONS AU DELA DE 50.000 FRANCS : 3 % imposés de 3 % entre 50.000 et 100.000 fr, 4 % entre 100.000 et 200.000 ; 5 % au delà de 200.000.

LES CAPITAUX IMPRODUCTIFS PAIERONT : 8 % de leur valeur.

Voici d'autre part, le procès-verbal de la dernière séance de la commission des finances.

LE REMBOURSEMENT DES VALEURS D'ETAT

L'art 5 ayant été supprimé, la commission des finances a examiné l'art. A, auquel s'applique l'amendement de Léon Blum visé à l'art. 2. Cet article est ainsi conçu :

Les obligations françaises, les rentes amortissables, les valeurs à court terme du Trésor et du Crédit national seront, si elles viennent à remboursement avant le 31 décembre 1930, remboursées sous déduction de la contribution supposée perçue jusqu'à cette date et escomptes au taux de 5 %. Toutefois, en ce qui concerne les valeurs du Trésor et du Crédit national, les porteurs pourront obtenir lors de l'échéance, l'échange de leurs titres contre un titre de rente amortissable en vingt ans dont les conditions seront fixées par décret. Ce titre sera établi pour la valeur nominale multiple de 100 francs immédiatement inférieur au prix de remboursement, une soulte pouvant être payée en espèces pour le surplus.

La commission a adopté comme point de départ du remboursement la date du 1er janvier 1923, pour une période de vingt-cinq ans.

Le premier paragraphe de cet article a été rédigé comme suite après l'adoption, par 11 voix contre 4, d'un autre amendement de Léon Blum :

Les obligations françaises... sous déduction de la contribution restant due jusqu'à cette date, lesquelles bénéficieront toutefois d'un escompte calculé au taux de 5 %.

L'ensemble des articles a été renvoyé au gouvernement pour explications.

LES RESSOURCES DE LA CAISSE D'AMORTISSEMENT

L'article A. ci-dessus étant substitué à l'art. 6, la commission a abordé l'examen des ressources de la caisse nationale d'amortissement, c'est-à-dire, l'art. 7 ainsi conçu :

Les ressources de la caisse nationale d'amortissement sont constituées comme suit :

1° Le produit de la contribution nationale ;

2° Le produit de la vente de immeubles qui seront aliénés en vertu de la loi spéciale prévue par l'article 217 de la loi des finances du 13 juillet 1925 ;

3° La différence entre le total de la dotation des chapitres visés à l'article 11 et la dépense réelle afférente au service des valeurs à court terme auxquelles s'appliquent ces chapitres

4° Le produit de l'émission de titres remboursables en quinze ans au plus pouvant comporter l'attribution des lois :

6° Des avances sur titres, l'escompte de son portefeuille des avances gagées sur le produit de la contribution nationale.

La commission a décidé d'ajouter au paragraphe 4 les ressources provenant d'une loterie.

La commission a accepté l'article proposé par le gouvernement en ce qui concerne le remboursement des bons du Trésor à trois, six et dix ans 1923.

Elle a spécifié que la caisse d'amortissement devrait reverser au Trésor les sommes correspondantes aux titres versés en paiement de impôts de 1926.

UNE DEMANDE D'AVANCE D'UN MILLIARD ET DEMI

Elle a voté ensuite l'article relatif au paiement des intérêts des bons de la Défense nationale. A ce moment s'est posée la question de savoir dans quelles conditions on pourra amortir une partie de la rente perpétuelle à l'aide des fonds de la caisse d'amortissement.

La commission a décidé que la caisse d'amortissement pourrait racheter les titres de rente et que ceux-ci continueraient à porter intérêt à son profit.

Elle a autorisé le Ministre des Finances à demander à la Banque de France une avance nouvelle d'un milliard et demi comme le réclamait le gouvernement dans son projet remanié.

LES IMPOTS DE 1925 DEVRONT ÊTRE PAYES AVANT FÉVRIER 1926

Une discussion s'est instituée sur l'article 2 du projet initial, qui impose le paiement avant le 1er janvier 1926 des impôts directs établis pour 1925. On a fait remarquer, d'une part, que l'effort demandé aux contribuables, surtout aux commerçants, serait un peu excessif.

D'autre part on a signié que pour les pensionnés, les mutilés, les fonctionnaires, à l'égard desquels l'Etat se trouve débiteur, il ne serait

---

FEUILLETON DU 16 NOVEMBRE 1925 — N° 49

Philippe tressaillit.

— Le comte !... répéta-t-il. Que signifie ?

— Il est arrivé cette nuit.

— Où est-il en ce moment ?

— Comme madame est ici sous un nom d'emprunt, il rôde dans le jardin, et n'a pas encore osé entrer, mais tenez ! regardez... là !

Philippe regarda, et à la lueur de la lune, il aperçut le comte qui s'était arrêté et semblait se consulter.

Philippe n'hésita pas longtemps.

— Ecoute, dit-il à la jeune femme, que rien ne soit changé à ce que nous avons résolu : l'enfant sera remis à l'homme qui attend et le médecin ne quittera pas le chevet de la maîtresse.

— Mais vous, monsieur, vous !

— Moi ! répondit Philippe de Cerny, je vais tenter de sauver la maîtresse, et lui donner ma vie si je ne puis faire mieux.

Et d'un pas ferme, il gagna le jardin et alla au devant du comte de Limereux.

Ce dernier jeta un cri de rage en le reconnaissant.

XIV

— Vous ! c'est vous ! Ah ! les voilà serrés, avec deux éclairs dans les yeux ; je ne m'étais donc pas trompé.

— Que voulez-vous dire ? répliqua Philippe.

— Oh ! ne cherchez pas à me donner le change. Votre présence m'éclaire. La comtesse est ici.

— Je ne le nierai pas, puisque vous le savez

— Misérable !

— Comte !...

— Vous êtes un lâche, entendez-vous ! et tout votre sang ne suffira pas à laver l'injure que vous m'avez faite.

— Je suis à vos ordres.

— Je l'espère bien.

— Quand vous voudrez.

— A l'instant même.

Philippe s'inclina.

— Soit ! dit-il, je n'ai aucune satisfaction à vous refuser, et je suis prêt. Seulement, laissez-moi vous faire une observation.

— Ah ! vous reculez ?

— Nullement... Mais la comtesse est fort souffrante en ce moment; le médecin qu'elle a appelé craint pour ses jours, la moindre émotion pourrait la tuer, et je pense qu'il serait préférable de vider notre querelle loin de cette habitation.

Le comte fit un geste impatient.

— Tant de retard ! balbutia-t-il.

— D'ailleurs, nous n'avons ici aucune arme, et je ne vous ai pas demandé celle que vous choisissez.

— L'épée !

— Eh bien ! ne perdons pas de temps. J'ai des épées chez moi ; vous ferez vous-même votre choix, et à moins que vous n'en ayez à m'offrir...

— Venez ! venez ! interrompit violemment le comte ; je ne veux rentrer dans cette demeure qu'après m'être vengé de votre infamie.

Ils s'éloignèrent sur ces mots, et les préparatifs de la rencontre ne durèrent que le temps rigoureusement nécessaire.

Une demi-heure ne s'était pas écoulée que les deux adversaires croisaient l'épée sur les bords du lac, à la pâle clarté de la lune.

Ils n'avaient pas amené de témoins, ne voulant mettre personne dans la confidence... C'était un duel exceptionnel, sans merci, où l'un des deux combattants devait infailliblement perdre la vie.

Du reste, l'engagement fut court — cinq minutes au plus ; — le comte et Philippe maniaient tous deux admirablement l'épée et ils étaient animés d'une égale ardeur... Seulement, le comte avait à venger son honneur ; depuis qu'il avait appris que la comtesse ne l'aimait plus, qu'elle en aimait un autre, il lui importait peu de mourir... mais il voulait se venger.

Au bout de cinq minutes, on entendit un cri de détresse, et le malheureux Philippe s'affaissa lourdement sur le sol, la poitrine trouée par une épouvantable blessure.

L'épée de son adversaire s'était enfoncée d'un doigt dans les chairs, au-dessous du cœur ; il était vraisemblable qu'il n'avait plus que quelques instants à vivre.

Le comte ne s'attarda pas davantage et rentra à l'hôtel où il était descendu. Sa vengeance était complète, son rival allait mourir ; il s'agissait maintenant de régler ses relations avec la comtesse.

Il comprit, au surplus, qu'il importait de ne pas ébruiter l'affaire ; il fit venir le médecin, l'interroges sur l'état de la comtesse et apprit delui qu'une crise favorable s'était déclarée, mais qu'il y aurait danger pour elle, dans les circonstances présentes, à se trouver brusquement en présence du mari qu'elle avait si gravement outragé.

Le comte se résigna. Voulant éviter le scandale, mais résolu à vivre désormais séparé de la comtesse, il donna les ordres nécessaires pour le retour, et il rentra au château, où sa femme devait bientôt le suivre.

Les deux époux ne s'étaient plus revus. Une fois seulement, la comtesse avait paru manifester le désir d'avoir un entretien avec son mari. Mais ce dernier s'était montré inébranlable, et à partir de cette époque, pendant près de sept années, ils vécurent aussi étrangers l'un à l'autre que s'ils ne se fussent jamais connus.

Cependant, cette situation finit par peser étrangement aux jeunes époux.

Le comte se sentait vieillir ; les rides de son front se creusaient ; parfois d'amères tristesses, de cuisants regrets s'emparaient de lui. Ce n'était pas là la vie qu'il avait rêvée, et plus d'une fois ses yeux caves se brûlèrent de larmes en songeant qu'il mourrait sans avoir eu la joie de voir à ses côtés un enfant qui eût été la joie de sa vieillesse. S'il avait eu un enfant, peut-être eût-il pardonné... et une fois sur cette pente, il dev